



Mode de vie

La gestion des comportements et le fonctionnement de notre école

Chers parents,

Notre école, incluant notre service de garde, est un lieu de vie où l'élève apprend à devenir compétent socialement. Les règles de conduite sont indispensables pour permettre à l'élève de se sentir en sécurité et de développer une conscience morale et sociale nécessaire pour vivre en société.

Les règles énoncées dans le mode de vie s'associent à des gestes et à des paroles que nous voulons voir et entendre afin que tous les élèves de l'école Jacques-De Chambly évoluent dans un climat sain et sécuritaire. Nous voulons ressentir la joie, le calme, l'harmonie et le bien-être autant pendant les heures de classe que pendant les heures du service de garde.

Les comportements attendus correspondent à l'âge des enfants et ils sont enseignés afin de permettre à chacun de les apprendre, de les maîtriser et de les mettre en application. Les adultes accompagnent les élèves dans le développement des bons comportements. **Les interventions sont toujours éducatives.**

La cohérence, la cohésion et la collaboration de tous les membres de la communauté éducative (élèves, parents et membres du personnel) sont primordiales partageant ainsi l'ambition d'actualiser le plein potentiel de chaque élève.

« Quand tu vas être grand, tu vas être reconnaissant qu'on te l'ait appris »
- Parole d'élève

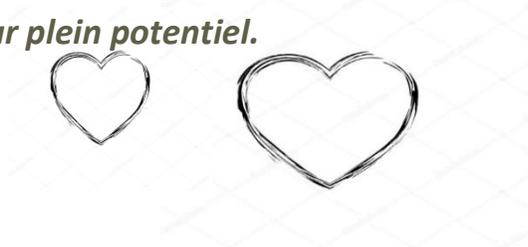
Nous sommes convaincus que...

Un milieu bienveillant, ordonné, harmonieux, encadrant et sécurisant où règne le calme est essentiel à la réussite éducative. La sécurité, le **respect** de soi, des autres et de l'environnement demeurent la base de nos interventions. La tolérance envers les différences individuelles est valorisée. L'engagement de chaque individu constitue la clé de la réussite pour tous nos élèves. Pour ce faire, la **collaboration** des petits et des grands, sans oublier les parents, est un incontournable. Chacun apprend à développer son sens des **responsabilités** individuelles et collectives.

Le service de garde est un complément à la vie de l'école. Le jeu exerce un rôle central au même titre que l'académique. La garde scolaire complète donc les services éducatifs de l'école et contribue directement à la réalisation de la mission.

Adopté au Conseil d'établissement – 18 mars 2025

Voici donc notre mission : Créer un environnement propice à l'épanouissement, et à la réussite de nos élèves afin qu'ils deviennent respectueux, engagés et responsables en développant leur plein potentiel.



Cher élève,

L'école Jacques-De Chambly est ton milieu de vie où tu apprends à cohabiter avec les autres. Nous te présentons le mode de vie qui te permettra de développer ces valeurs :

- Le **R**espect ;
- L'**E**ngagement et **C**ollaboration ;
- La **R**esponsabilité

Nous sommes une école **RER!**

Tableau 1 : les comportements attendus en classe

Valeurs	Les transitions et déplacements	Le travail en équipe	Le travail individuel	Les temps d'enseignements
Être respectueux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Je garde mes mains et mes pieds pour moi. ✓ Je me déplace calmement et en silence pendant les temps de classe. ✓ Je garde un espace entre moi et l'autre. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ J'écoute et je regarde celui qui parle. ✓ J'accepte les questions et les réponses des autres. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Je lève ma main avant de parler ou pour demander de l'aide. ✓ Je travaille sans faire de bruit (en silence). 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Je regarde et j'écoute l'enseignant. ✓ Je lève la main avant de parler ou pour poser une question. ✓ Je garde mes mains et mes pieds pour moi.
Être collaborateur et engagé	<ul style="list-style-type: none"> ✓ J'entre dans l'école et dans mon local en silence. ✓ Je sors rapidement et calmement à l'extérieur. ✓ Je laisse mon endroit propre. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ J'aide les autres. ✓ J'accepte l'aide des autres. ✓ Je fais des compromis. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ En cas de besoin, j'attends sans faire de bruit l'aide de mon enseignant. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ J'essaie de comprendre ce qui est présenté.
Être responsable	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Je fais ce que l'enseignant demande immédiatement. ✓ Je range le matériel dont je n'ai pas besoin. ✓ J'apporte le matériel requis. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Je participe activement au travail d'équipe (discussions, rôle et tâche). ✓ Je demeure avec mon équipe en tout temps. ✓ Je réalise le travail demandé immédiatement (sans perdre mon temps). 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Je reste à ma place. ✓ Je réalise le travail demandé immédiatement (sans perdre mon temps). ✓ J'utilise mes outils avant de demander l'aide de mon enseignant. ✓ Je fais des efforts. ✓ J'utilise les stratégies enseignées. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Je range le matériel dont je n'ai pas besoin. ✓ J'utilise uniquement le matériel requis.

Tableau 2 : les comportements attendus dans l'école

Valeurs	Les transitions et déplacements	Les toilettes	Vestiaires et gymnase	Extérieur	Cafétéria	Bibliothèque
Être respectueux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Je garde mes mains et mes pieds pour moi. ✓ Je me déplace calmement et en silence pendant les temps de classe. ✓ Je garde un espace entre moi et l'autre. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Je respecte mon intimité et celle des autres. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Je respecte les consignes de sécurité. ✓ Je respecte les capacités de chacun. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Je reste dans les limites de la cour. ✓ Je garde les lieux propres. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ J'écoute les consignes de l'adulte. ✓ Je chuchote. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Je respecte les demandes du parent bénévole.
Être Collaborateur et engagé	<ul style="list-style-type: none"> ✓ J'entre dans l'école et dans mon local en silence. ✓ Je sors rapidement et calmement à l'extérieur. ✓ Je laisse mon endroit propre. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Je tire la chasse d'eau. ✓ Je me lave les mains. ✓ Je laisse l'endroit propre. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Je porte mes vêtements d'éducation physique et mes espadrilles. ✓ Je prends soin du matériel. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Je m'amuse positivement. ✓ Je fais un choix de jeux adéquat. ✓ Je range le matériel utilisé. ✓ À la cloche, j'arrête mon jeu et je prends mon rang rapidement. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Je garde mon endroit propre. ✓ Je range le matériel utilisé. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ J'utilise le signet pour replacer mon livre au bon endroit. ✓ Je choisis un endroit pour lire en silence.
Être responsable	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Je fais ce que l'enseignant demande immédiatement. ✓ Je range le matériel dont je n'ai pas besoin. ✓ J'apporte le matériel requis. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Je reviens rapidement en classe. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Je me change calmement et rapidement et je me rends directement au gymnase. ✓ J'adopte un esprit sportif. ✓ Je participe activement. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Je règle mes conflits pacifiquement et positivement. ✓ Je suis accueillant et tolérant envers les autres. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Je reste assis. ✓ Je me déplace en marchant. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Je retourne les livres empruntés à temps et en bon état. ✓ Je replace le matériel utilisé.

Les consignes ont été choisies et élaborées pour assurer la sécurité, l'ordre, l'harmonie et le calme afin de faciliter la vie en groupe. En respectant le mode de vie, chacun contribue au sentiment de bien-être que nous souhaitons ressentir dans notre école.

Je trouve une solution pacifique, en cas de conflit. Au besoin, je vais voir un adulte pour m'aider.

J'attends mon tour en tout temps. Je m'efforce à avoir une attitude positive.



Quelques définitions



- **Manquement mineur**

Les manquements de type mineur sont des comportements fréquents qui ne comportent pas d'éléments de gravité et de dangerosité pour soi et pour les autres et ce, en tout temps.

- **Manquement majeur**

Les manquements de type majeur sont des comportements de grande intensité qui comportent des éléments de gravité et de dangerosité pour soi ou pour les autres.

- Impolitesse grave
- Lance des objets jugés dangereux
- Gestes de violence (coup, morsure, crache, griffe, etc.)
- Crises de colère
- Intimidation (geste, parole, attitude)
- Fugue
- Empêche les autres d'apprendre
- Écarts de conduite mineurs à répétition

- **Conflit**

Opposition entre 2 ou plusieurs élèves qui ne partagent pas le même point de vue. Le conflit peut entraîner des gestes de violence. Les deux personnes sont sur un pied d'égalité. Il n'en résulte aucune victime, même si les deux personnes peuvent se sentir perdantes. Les personnes se sentent libres de donner leur version des faits. Le conflit se règle par la négociation ou la médiation.

- **Violence**

La violence se définit par toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

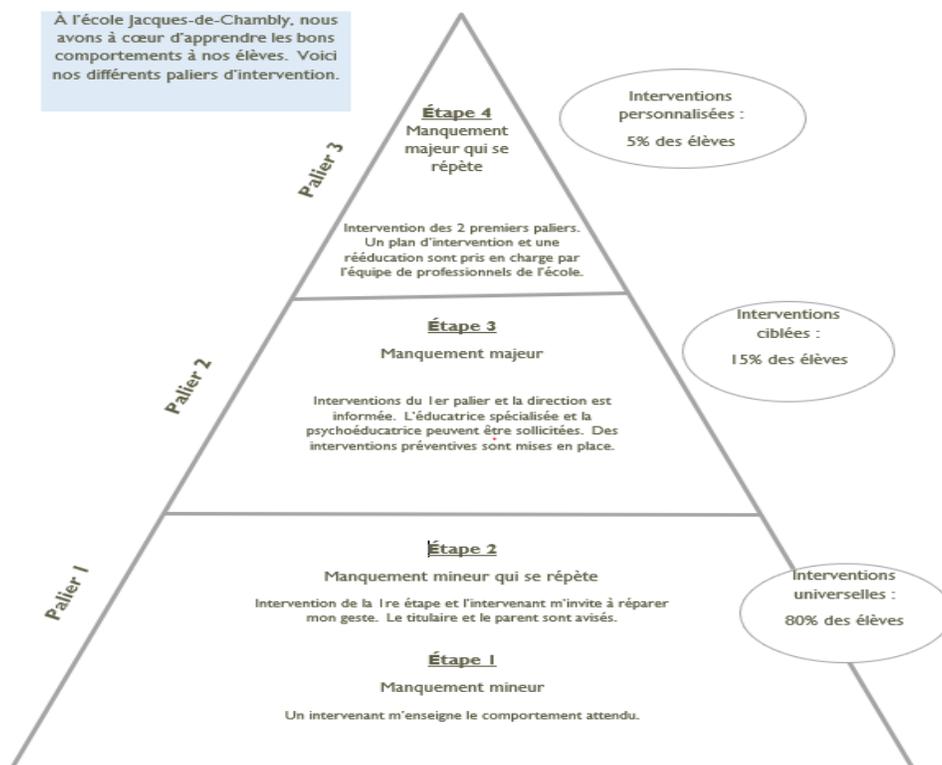
- **Intimidation**

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur.

- **Cyber intimidation**

Tout acte préjudiciable communiqué par voie électronique et qui a pour but de gêner, de compromettre ou de calomnier autrui » sera dirigé vers les éducatrices spécialisées qui analyseront la situation et feront les suivis nécessaires en référént, soit aux parents, soit à la direction, soit au plan de lutte intimidation violence ou autres.

Référence : Plan de lutte à l'intimidation et violence



Conflits

Intimidation



1 Au départ, il n'y a pas d'intention de blesser ou de faire de la peine.

1

1 Il y a une intention de blesser ou de faire de la peine.



2 Il est occasionnel ou peu fréquent.

2

2 Les paroles blessantes ou les gestes agressifs sont répétitifs.



3 Les forces physiques et psychologiques sont assez égales entre les deux parties.

3

3 L'intimidateur est plus fort psychologiquement ou physiquement.



4 Les personnes impliquées sont souvent des amis.

4

4 Les personnes impliquées ne sont généralement pas des amis.



5 Le conflit survient suite à un désaccord, une différence d'opinion ou de perception.

5

5 L'intimidation survient sans motif valable.



6 Les deux parties impliquées réagissent avec émotions.

6

6 L'intimidateur n'a peu ou pas de réactions émotionnelles contrairement à la victime.



7 Après une discussion et des excuses mutuelles, les deux parties se sentent satisfaites du règlement de la situation.

7

7 À moins de dénoncer, la situation perdure et peut s'aggraver.



Quelques règles complémentaires :

Le vouvoiement

« Dans un souci de respect mutuel et de civilité, tous les élèves sont tenus de s'adresser aux membres du personnel scolaire en utilisant le vouvoiement. Cette forme de politesse doit être accompagnée de l'appellation "Monsieur" ou "Madame", suivie du nom de famille lorsque celui-ci est connu. Cette règle s'applique à l'ensemble du personnel, incluant les enseignants, les directions, les éducateurs, les surveillants et tout autre adulte œuvrant dans l'établissement. Le vouvoiement est une marque de reconnaissance de l'autorité professionnelle et contribue à instaurer un climat scolaire respectueux, sécuritaire et propice aux apprentissages. »

Alimentation

L'école encourage de saines habitudes de vie, notamment en ce qui concerne l'alimentation. Une bonne nutrition favorise la concentration, l'énergie et le bien-être des élèves tout au long de la journée.

Collations santé recommandées

Les collations doivent être simples, nutritives et faciles à consommer en classe. Voici quelques exemples suggérés :

- Fruits frais ou séchés (ex. : pommes, raisins, bananes, dattes)
- Légumes coupés (ex. : carottes, concombres, poivrons)
- Produits laitiers (ex. : yogourt, fromage)
- Autres options saines : compote sans sucre ajouté, craquelins de grains entiers, houmous, muffins maison à faible teneur en sucre

Il n'est pas obligatoire d'avoir une collation pour la matinée et une pour l'après-midi, mais une collation santé est un complément alimentaire qui fournit de l'énergie entre deux repas, sans toutefois couper l'appétit pour le repas suivant. Les enfants et les adolescents sont pleine croissance l'apport d'une collation permet conserver leur vigilance et leur énergie tout au long de la journée.

***** C'est un choix et une responsabilité parentale car l'école ne fournit pas les collations pour les élèves.**

Attention aux allergies

Pour assurer la sécurité de tous, **certains aliments sont à éviter**, même s'ils sont sains :

- Arachides et beurre d'arachide
 - Noix de toutes sortes (amandes, cajous, noisettes, pistaches en écales, graines de tournesol, etc.)
-

Aliments non permis

Certains produits sont interdits à l'école, car ils nuisent à la santé, à la concentration ou à la propreté des lieux :

- Boissons gazeuses
- Friandises et bonbons

- Gomme à mâcher
- Croustilles et autres grignotines salées

Ces aliments ne doivent pas être apportés dans la boîte à lunch ou consommés sur le terrain de l'école.

Tenue vestimentaire

1. 🧥 Tenue adaptée à la météo

Les élèves doivent porter des vêtements appropriés selon les conditions climatiques :

- En hiver : bottes, manteaux chauds, tuques et gants sont recommandés.
- Lors de journées pluvieuses : un imperméable ou des vêtements résistants à l'eau sont attendus.
- Le **thermomètre vestimentaire** transmis par l'école peut servir de référence pour guider les choix vestimentaires selon la température. (voir 2^e page de l'agenda)

2. 🕊️ Tenue pacifique et respectueuse

Les vêtements portés doivent refléter un message de paix et de respect. Sont interdits :

- Les vêtements comportant des messages ou images violents, discriminatoires, offensants ou à caractère haineux.
- Toute tenue faisant la promotion de substances interdites (alcool, drogues, etc.).

3. 🧢 Tête découverte en classe

Pour favoriser la communication et le respect du cadre scolaire :

- Les couvre-chefs (casquettes, capuchons, tuques, etc.) doivent être retirés en classe, sauf pour des raisons religieuses ou médicales.

4. 👖 Tenue décente et confortable

Les vêtements doivent couvrir adéquatement le corps tout en permettant une liberté de mouvement :

- Le chandail doit couvrir le bas du ventre.
- Le pantalon ou le bas doit être porté de manière à couvrir les sous-vêtements.
- Les camisoles à **deux doigts de largeur** sont acceptées.
- Les **jupes à mi-cuisse** et les **bermudas** sont permis, tant qu'ils respectent les critères de confort, de respect et de convenance en milieu scolaire.

L'objectif est de favoriser un climat d'apprentissage **inclusif, respectueux et sans distraction**, où chacun peut évoluer dans un environnement sain.

5. 🦶 Chaussures sécuritaires

Pour des raisons de sécurité dans les déplacements et les activités :

- Les chaussures à **crampons** ou à **roulettes** sont interdites sur le terrain de l'école et à l'intérieur de l'école.
- Les chaussures et sandales doivent **tenir fermement à l'arrière du pied** (pas de sandales de type "flip-flop").

Objets interdits à l'école

Afin de maintenir un environnement sécuritaire, respectueux et propice aux apprentissages, les élèves doivent apporter uniquement le matériel **essentiel à leurs activités scolaires**.

Objets non permis en tout temps

Les objets suivants sont interdits à l'école, car ils peuvent nuire à la concentration, à la sécurité ou au bon déroulement des activités :

- **Appareils électroniques personnels** : téléphone cellulaire, tablette, montre intelligente, iPod ou tout autre appareil similaire.
- **Objets dangereux** : couteaux, allumettes, pétards ou tout objet pouvant causer des blessures.
- **Ballons personnels** : ballons de soccer, de basketball, balles molles, frisbee ou tout objet similaire.
- **Petites balles rebondissantes**.
- **Objets pouvant enregistrer** (audio ou vidéo).
- **Cartes de jeu** (ex. : cartes à collectionner, cartes à jouer, etc.).

 **Exception possible** : Une entente spéciale peut être conclue avec l'enseignant(e) titulaire pour un usage pédagogique ou exceptionnel. Dans ce cas, une autorisation écrite des parents est obligatoire.

Moyens de transport actifs

Les élèves qui utilisent un **vélo, une trottinette, une planche à roulettes ou des patins à roues alignées** doivent respecter les règles suivantes :

- **Descendre du vélo** avant d'entrer sur la cour.
 - **Interdiction de circuler** en patins, planche ou trottinette dans la cour d'école.
 - Les élèves doivent :
 - Retirer leurs patins avant d'entrer dans la cour.
 - Transporter leur planche à roulettes à la main.
 - Marcher à côté de leur trottinette.
-

i Note importante

L'école **n'est pas responsable** des objets personnels apportés par les élèves, incluant :

- Les pertes, les bris ainsi que les échanges entre élèves.

 **Les jouets ou objets de grande valeur n'ont pas leur place à l'école.**

Interdiction du téléphone cellulaire à l'école

Règle générale

L'usage du téléphone cellulaire est **strictement interdit en tout temps** à l'école, que ce soit à l'extérieur sur le terrain de l'école ou dans l'école.

Cette règle ministérielle s'applique dès l'arrivée de l'élève sur le terrain de l'école, jusqu'à son départ.

Pourquoi cette règle ?

L'école est un lieu d'apprentissage, de respect et de relations humaines. L'interdiction du cellulaire vise à :

- Favoriser la **concentration** et la réussite scolaire ;
 - Encourager les **interactions sociales réelles** entre élèves ;
 - Prévenir le **cyberharcèlement**, les distractions et les usages inappropriés ;
 - Protéger la **vie privée** de tous.
-

Conséquences en cas de non-respect

En cas d'utilisation non autorisée :

1. Le téléphone peut être **confisqué temporairement** par un membre du personnel.
 2. Les parents seront **informés**.
 3. En cas de récidive, des **mesures disciplinaires** peuvent être appliquées.
-

Exception possible

Une utilisation pédagogique peut être autorisée **par un enseignant**, dans un cadre précis. Dans ce cas, une **autorisation écrite** des parents peut être demandée.



ENGAGEMENT AUX RÈGLES DE VIE

La réussite de l'élève dépend de la collaboration de tous

ÉLÈVE

Avec mes parents, j'ai lu le mode de vie et le plan de lutte contre l'intimidation de l'école Jacques-De Chambly. Je m'engage à le respecter.

Prénom

Nom de famille

Classe

Signature de l'élève

Date

PARENTS

Avec notre enfant, nous avons pris connaissance du mode de vie de l'école. Nous offrons notre collaboration et nous nous engageons à faire respecter ces règles de vie durant toute l'année.

Signature des parents

Date

ENSEIGNANT

En tant qu'enseignant j'aiderai votre enfant à respecter le mode de vie et je l'encouragerai dans ses efforts et ses démarches.

Signature de l'enseignant

Date

